

Image not found or type unknown



Les droits des grand-parents

Par **suzie50**, le **01/06/2008** à **15:17**

il y a un peu plus de 20 ans mes parents ont divorcés, mon père a retrouvé quelqu'un d'autre en même temps que la séparation. je suis allée vivre avec mon père et ma belle-mère, ils m'ont fait vivre un véritable enfer je me faisais insulter, des baffes, une fois la copine de mon père m'a même coupé les cheveux sans aucune raison, et tout les interdits (pas de sorties, pas de copines à la maison,..)etc..
Et je ne ment pas! a cause de tout celal ça fait plus de 10 ans je ne vois plus mon père.
maintenant, je suis maman et j'ai peur que mon père veuille avoir des droits de visites sur mon enfant, a-t-il le droits?

Par **novice43**, le **01/06/2008** à **15:22**

bonjour,
Lisez ce qui suit : <http://www.pratique.fr/vieprat/fam/viefam/daf3708.htm>
cordialement,